

Appel d'offres - Établissement de mentorat

Institutionnalisation de l'apprentissage par la recherche d'implémentation intégrée dans les programmes d'immunisation du pays (MAINSTREAM) à **Madagascar**

Publié : 25 mars 2024

Date limite : ~~25 avril 2024, 23h59 HAEC~~

Date limite prolongée : ~~13~~ 23 mai 2024, 23h59 HAEC

Appel d'offres - établissement de mentorat

Institutionnalisation de l'apprentissage par la recherche d'implémentation intégrée dans les programmes d'immunisation du pays (MAINSTREAM) à **Madagascar**

Publié : 25 mars 2024

~~Date limite : 25 avril 2024 23h59 HAEC~~

Date limite prolongée : ~~13~~ 23 mai 2024, 23h59 HAEC

Avertissement

Ce texte a été traduit automatiquement en utilisant ChatGPT et est destiné uniquement à des fins informatives. Pour des interprétations critiques ou des prises de décision, veuillez consulter le document original en anglais. Ni les traducteurs (y compris la technologie utilisée) ni l'organisation n'assument de responsabilité pour des erreurs, omissions, ou conséquences résultant de l'utilisation de ces informations traduites.

Aperçu

L'Alliance pour la Recherche sur les Politiques et Systèmes de Santé et l'UNICEF cherchent un établissement de mentorat (ou un consortium) basé dans le pays, à Madagascar, pour leur initiative conjointe avec Gavi, l'Alliance du Vaccin, sur Institutionnalisation de l'apprentissage par la recherche d'implémentation intégrée dans les programmes d'immunisation du pays (MAINSTREAM). L'établissement de mentorat/consortium (désigné ci-après par établissement de mentorat) fournira un mentorat technique en recherche d'implémentation aux équipes de recherche locales ainsi qu'une facilitation organisationnelle locale, la convocation des parties prenantes dans le pays et l'administration de tous les aspects de l'initiative. Ceci n'est pas un appel à propositions de recherche.

Contexte et objectifs

Les programmes financés par Gavi atteignent chaque année des millions d'enfants dans les pays prioritaires avec des vaccins essentiels. Un objectif clé de Gavi 5.0 (1) est d'atteindre les enfants sous-vaccinés et sans dose - nécessitant le renforcement des systèmes de livraison dans les pays pour surmonter les obstacles rencontrés par les soignants et travailler avec les communautés pour construire la confiance et la demande pour les vaccinations. Pourtant, des lacunes subsistent dans l'optimisation de la livraison du programme, ce qui a entraîné des problèmes persistants d'accès équitable et de couverture, et des cibles manquées ou des retards dans les progrès.

Un effort insuffisant pour apprendre - de manière efficace et continue - à partir des preuves et données existantes a été identifié par Gavi et d'autres parties prenantes comme une cause clé de la livraison de programme sous-optimale. La stratégie 5.0 de Gavi souligne l'importance d'engendrer une culture d'apprentissage dans son propre travail ainsi que dans la programmation de la vaccination basée dans le pays avec la vision d'un apprentissage informé par les preuves comme fondation pour l'amélioration continue. La mission de cette stratégie d'apprentissage est de fournir "les bonnes informations aux bonnes personnes au bon moment pour améliorer la performance en ne laissant personne derrière avec la vaccination".

Une réflexion clé sur le déficit d'apprentissage a été la génération et l'utilisation limitées de preuves contextuelles pour apporter des améliorations dans la mise en œuvre du programme au niveau du pays et local. Ce besoin a été reconnu par Gavi et ses partenaires et abordé en partie grâce à des investissements dans la recherche d'implémentation intégrée au cours des cinq dernières années (2). Bien que ces initiatives aient obtenu un succès modeste proportionnel à l'échelle des efforts, une solution durable et complète pour le déficit d'apprentissage généralisé dans la livraison du programme reste insaisissable.

Un consortium composé de l'Alliance pour la Recherche sur les Politiques et Systèmes de Santé (l'Alliance) / la Division des Sciences de l'OMS et l'unité de Soins de Santé Primaires et de Renforcement des Systèmes de Santé (PHC-HSS) de l'UNICEF New York dans un rôle de coordination, avec le Département des Immunisations, Vaccins et Biologiques de l'OMS (IVB), les bureaux régionaux de l'OMS et de l'UNICEF et le bureau du pays de Madagascar, et Gavi, l'Alliance du Vaccin, lance l'initiative MAINSTREAM avec les objectifs suivants :

- Évaluer les lacunes et les priorités de connaissances concernant la couverture vaccinale et l'équité basées sur les priorités des décideurs/politiques alignées avec le développement et la mise en

œuvre de l'agenda de recherche du pays (objectif d'évaluation des besoins) ;

- Permettre l'intégration de l'apprentissage par la recherche d'implémentation intégrée dans les programmes nationaux de vaccination (objectif d'intégration de la recherche opérationnelle) ;
- Augmenter l'apprentissage par la recherche d'implémentation intégrée sur les priorités des implémenteurs dans le cadre du soutien régulier au pays (objectif d'augmentation) ; et
- Améliorer l'utilisation des preuves pour guider le développement de politiques et la mise en œuvre de programmes visant à améliorer la couverture et l'équité en matière de vaccination (objectif de politique et de pratique).

Pour aider à exécuter cette initiative, l'Alliance et l'UNICEF identifieront, engageront et soutiendront une institution académique/de recherche dans le pays en tant qu'établissement de mentorat en collaboration avec le gouvernement et d'autres parties prenantes dans le pays. L'établissement de mentorat :

- soutiendra le gouvernement en organisant des réunions des parties prenantes au niveau du pays pour définir le périmètre et les priorités pour la recherche d'implémentation intégrée à travers un atelier multi-parties prenantes ;
- sélectionnera plusieurs équipes de recherche dirigées par des décideurs du pays ;
- facilitera et encadrera les équipes de recherche ; et
- organisera des ateliers de développement de protocoles et de diffusion dans le pays.

L'établissement de mentorat sera une institution académique/de recherche basée à Madagascar qui fournira un mentorat technique en recherche d'implémentation aux équipes de recherche et une facilitation organisationnelle locale et l'administration de tous les aspects de l'initiative. L'établissement de mentorat travaillera en étroite collaboration avec le gouvernement et d'autres parties prenantes dans le pays et opérera sous la supervision des secrétariats de l'Alliance et de l'UNICEF en tant que coordinateur de l'initiative.

À travers cet appel, nous recherchons des propositions d'institutions intéressées à Madagascar possédant des capacités d'enseignement/formation en recherche opérationnelle et des capacités financières et administratives pour servir d'établissement de mentorat.

Tâches spécifiques de l'établissement de mentorat

- En collaboration avec l'Alliance et l'UNICEF, le gouvernement et, en consultation avec les Gestionnaires de Pays Seniors (SCM) de Gavi le cas échéant, organiser un atelier de définition des priorités avec les parties prenantes dans le pays au niveau national et/ou sous-national pour identifier et prioriser les principaux obstacles à la mise en œuvre du programme de vaccination et utiliser ces défis pour développer des questions de recherche prioritaires pour les subventions de recherche. Cela inclut l'organisation de la logistique et des déplacements locaux, la préparation de l'agenda et la facilitation, l'enregistrement des minutes et la préparation des rapports de l'atelier.
- Développer et émettre un appel à propositions de recherche d'implémentation de la part des parties prenantes dans le pays basé sur les priorités identifiées pour les équipes dirigées par les décideurs du système de santé du pays. Organiser l'examen transparent et la sélection des propositions pour le soutien financier.
- Faire des sous-subventions aux équipes de recherche sélectionnées pour entreprendre la recherche.
- En collaboration avec le gouvernement, organiser un atelier de développement de protocoles pour aider les équipes de recherche sélectionnées à développer des protocoles de recherche d'implémentation solides. Cela inclut l'organisation de la logistique et des déplacements locaux, l'envoi des invitations, la préparation de l'agenda et la facilitation, l'enregistrement des minutes et la préparation des rapports de l'atelier.
- Faciliter la soumission des plans de recherche aux Comités d'Éthique Institutionnels locaux et aux comités d'examen éthique du gouvernement au besoin pour l'approbation éthique.
- Fournir une assistance technique aux équipes de recherche tout au long du processus de recherche.
- Assurer l'assurance qualité tout au long du cycle de recherche d'implémentation – du développement du protocole à la collecte et à l'analyse des données, la rédaction, la diffusion et l'utilisation des résultats de la recherche.
- Surveiller la mise en œuvre des subventions de recherche en garantissant des livrables en temps voulu. Faire des rapports réguliers sur l'avancement au secrétariat de l'Alliance et à l'UNICEF sur les résultats du processus, les défis et les recommandations pour des améliorations.
- Soutenir les équipes de recherche pour traduire les résultats de recherche en un rapport de projet, des recommandations, des briefs politiques et des présentations.
- En collaboration avec le gouvernement, organiser au moins un atelier de diffusion axé sur l'utilisation des résultats de recherche par les

parties prenantes dans le pays, y compris l'organisation de la logistique et des déplacements locaux, l'envoi des invitations, la préparation de l'agenda et la facilitation, l'enregistrement des minutes et la préparation des rapports des ateliers.

- Éditer et finaliser l'article(s) pour une revue académique, incluant le soutien à la préparation et à la soumission du(des) manuscrit(s) par les bénéficiaires de subventions et la convocation d'une équipe de co-éditeurs.

Critères d'éligibilité et de sélection

Pour être *éligible* à être considéré comme un établissement de mentorat, les critères suivants s'appliquent :

- Situé géographiquement à Madagascar.
- Toutes les sections de la proposition ainsi que la longueur maximale de la proposition dûment complétées et prises en compte.
- Conformité avec les spécifications d'allocation budgétaire (décrites ci-dessous).
- Au moins 50 % des membres de l'équipe nommés sur l'offre doivent être des femmes.

Pour être *compétitif* en tant qu'établissement de mentorat, les critères de sélection suivants s'appliquent :

- Expérience de leadership démontrable dans la communauté de santé publique dans le pays respectif (essentiel) et à l'échelle mondiale (souhaitable).
- **Réseaux forts et relations démontrées avec le Programme National de Vaccination et/ou le Programme Essentiel de Vaccination (EPI) et le Ministère de la Santé Publique.**
- Réputation forte et expérience en recherche sur les systèmes de santé et la recherche opérationnelle, et en mentorat de recherche.
- Capacité administrative pour émettre et gérer des contrats de sous-subvention aux équipes de recherche à Madagascar.
- Historique de travail avec le gouvernement sur des questions pertinentes à l'appel.
- Expérience de service dans des conseils ou comités gouvernementaux sur des sujets pertinents (souhaitable).

Le comité de sélection prendra également en compte la manière dont la proposition répond aux facteurs supplémentaires suivants :

- Rapport qualité-prix
- Suivi et évaluation de ce programme de travail

L'établissement mentorat sélectionné sera attendu pour travailler de manière indépendante, en complétant et en rapportant régulièrement sur les produits convenus tout en maintenant une relation collaborative continue avec l'Alliance, l'UNICEF et le gouvernement.

Financement et période

Le montant maximum de financement disponible de l'Alliance et de l'UNICEF sera de 314 000 USD sur la période du 1er mai 2024 au 30 juillet 2025. Aucun financement supplémentaire ne sera fourni par l'Alliance ou l'UNICEF pendant et après la période du projet.

Un atelier de priorisation de la recherche avec les parties prenantes locales, un atelier de développement de protocoles pour les équipes de recherche et un atelier de diffusion devraient être inclus, ainsi que les coûts de suivi de la mise en œuvre des subventions de recherche. Au moins 70 % du budget total devraient être réservés aux prix des subventions à au moins sept équipes de recherche dirigées par des implémenteurs. Pas plus de 15 % du budget total ne doivent être utilisés pour la gestion du projet et les coûts salariaux du personnel. Les frais généraux institutionnels (ne comprenant pas le personnel du projet) ne doivent pas dépasser 10 %.

Processus de candidature

Date limite : ~~25 avril 2024, 23:59 HAEC~~ 23 mai 2024, 23h59 HAEC

Les offres soumises après cette date limite ne seront pas considérées.

Les candidats retenus peuvent s'attendre à être notifiés dans un délai d'un mois après la date limite. L'OMS peut, à sa propre discrétion, prolonger cette date de clôture pour la soumission des offres en notifiant tous les candidats par écrit.

Les soumissions des offres faites à alliancehpsr@who.int. Veuillez utiliser l'objet : **Offre OMS/UNICEF Réf. Appel d'offres – Établissement de mentorat MAINSTREAM (Madagascar)**.

Langue : Les offres peuvent être soumises en anglais ou en français. *Si une offre est soumise en français, une traduction en anglais et/ou un résumé de 250 mots en anglais doivent accompagner l'offre.*

Les soumissions de pas plus de huit pages (taille de police standard 11, interligne 1,15, marges normales) doivent inclure les éléments suivants :

- **Coordonnées :** Nom de l'institution soumissionnaire, y compris les coordonnées et le nom d'une personne de contact clé.
- **Motivation pour postuler :** Une description de la manière dont ce travail s'inscrit dans l'expertise de l'offrant et s'aligne sur les

domaines actuels de travail dans l'enseignement et la formation en recherche opérationnelle.

- **Composition de l'équipe proposée** : noms, expertise, fonction dans l'institution, genre, rôle dans l'équipe et expérience pertinente pour l'appel. Les CV peuvent être inclus en annexe de la soumission.
- **Plan de projet** : Description d'un plan de 15 mois basé sur les tâches spécifiques de l'établissement de mentorat et les critères de sélection décrits.
- **Budget détaillé** pour 15 mois basé sur les tâches spécifiques décrites, en particulier les ateliers (un pour la priorisation de la recherche, le développement de protocole et la diffusion). Cet appel ne financera pas l'équipement ou le soutien pour l'embauche de nouveaux membres permanents du corps enseignant. Le budget doit être en dollars US. Veuillez également fournir un **budget résumé** des coûts totaux ventilés par les catégories suivantes (toutes ne peuvent pas être applicables) : personnel, fournitures/installations, équipement, communications, voyages et indemnités journalières, et autres (réunions, publications, etc.). Les coûts des publications de recherche évaluées par des pairs/numéros spéciaux seront pris en charge par le Secrétariat de l'Alliance et ne doivent pas être inclus dans le budget. L'Alliance et l'UNICEF peuvent contester les coûts proposés qu'ils ne considèrent pas appropriés ou comme offrant un rapport qualité-prix optimal.

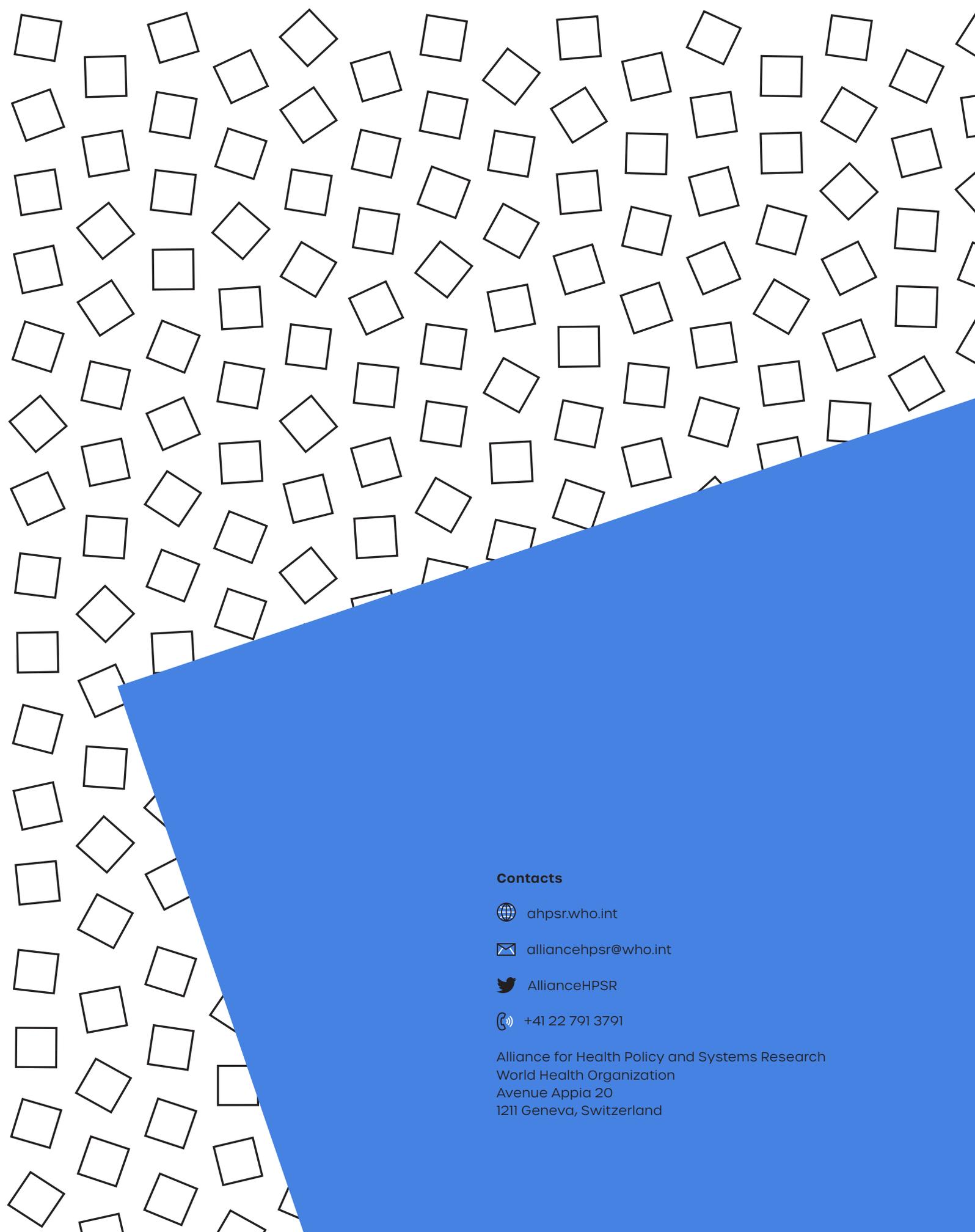
Notes pour les candidats

1. L'OMS peut, à tout moment avant la date de clôture, pour quelque raison que ce soit, que ce soit de sa propre initiative ou en réponse à une demande de clarification d'un candidat (potentiel), modifier l'appel d'offres par un amendement écrit. Les amendements pourraient inclure, entre autres, la modification de la portée ou des exigences du projet, les attentes en matière de calendrier du projet et/ou la prolongation de la date de clôture pour la soumission.
2. Tous les candidats potentiels ayant soumis une offre seront notifiés par écrit de tous les amendements à l'appel d'offres et seront, le cas échéant, invités à modifier leur soumission en conséquence.
3. Les candidats doivent noter que l'OMS se réserve le droit de :
 - a. Attribuer le contrat à un soumissionnaire de son choix, même si sa proposition n'est pas la plus basse ;
 - b. Attribuer des contrats séparés pour des parties du travail, composants ou articles, à un ou plusieurs soumissionnaires de son choix, même si leurs propositions ne sont pas les plus basses ;
 - c. Accepter ou rejeter toute proposition, et annuler le processus de sollicitation et rejeter toutes les propositions à tout moment avant l'attribution du contrat, sans pour autant

- encourir de responsabilité envers le soumissionnaire ou les soumissionnaires affectés et sans obligation d'informer le soumissionnaire ou les soumissionnaires affectés des motifs de l'action de l'OMS ;
- d. Attribuer le contrat sur la base des objectifs particuliers de l'Organisation à un soumissionnaire dont la proposition est considérée comme la plus adaptée aux besoins de l'Organisation et de l'activité concernée ;
 - e. Ne pas attribuer de contrat du tout.
4. L'OMS a le droit d'éliminer des offres pour des raisons techniques ou autres tout au long du processus d'évaluation/sélection. L'OMS ne sera en aucun cas obligée de révéler, ou de discuter avec un soumissionnaire, de la manière dont une proposition a été évaluée, ou de fournir toute autre information relative au processus d'évaluation/sélection ou d'indiquer les motifs de l'élimination à un soumissionnaire.
 5. L'OMS agit de bonne foi en publiant cet appel d'offres. Cependant, ce document n'oblige pas l'OMS à contracter pour la réalisation de travaux, ni pour la fourniture de produits ou services.
 6. L'OMS se réserve également le droit d'entrer en négociation avec un ou plusieurs soumissionnaires de son choix, y compris mais sans s'y limiter, la négociation des termes de la proposition(s), le prix cité dans ces proposition(s) et/ou la suppression de certaines parties du travail, composants ou articles demandés sous cet appel d'offres.
 7. Dans les 30 jours suivant la réception du contrat, le soumissionnaire retenu devra signer et dater le contrat et le retourner à l'OMS selon les instructions fournies à ce moment-là. Si le soumissionnaire n'accepte pas les termes du contrat sans modifications, alors l'OMS a le droit de ne pas poursuivre avec le soumissionnaire sélectionné et à la place de contracter avec un autre soumissionnaire de son choix.
 8. L'OMS se réserve le droit, sous réserve de considérations de confidentialité, de reconnaître l'existence du Contrat au public et de publier et/ou de divulguer publiquement le nom du Contractant et le pays d'incorporation, des informations générales concernant le travail décrit ici et la valeur du Contrat. Cette divulgation sera faite conformément à la Politique de divulgation d'informations de l'OMS et sera cohérente avec les termes du Contrat.

Références

- (1) Gavi Strategy Phase V (2021-2025). Geneva, Switzerland: Gavi, the Vaccine Alliance; 2021 (<https://www.gavi.org/our-alliance/strategy/phase-5-2021-2025>, accessed 20 October 2023).
- (2) Ghaffar A, Langlois E, Rasanathan K et al. Strengthening health systems through embedded research. Bull World Health Organ. 2017 Feb 1; 95(2):87. doi: [10.2471/BLT.16.189126](https://doi.org/10.2471/BLT.16.189126)



Contacts

 ahpsr.who.int

 alliancehpsr@who.int

 AllianceHPSR

 +41 22 791 3791

Alliance for Health Policy and Systems Research
World Health Organization
Avenue Appia 20
1211 Geneva, Switzerland